



Côte Nord et archipel Mingan

Accompagné par
Marjolaine Loubier

Cet été, partez à la découverte des attraits incontournables de la Côte-Nord. Découvrez surtout ses différentes communautés amérindiennes, industrielles ou maritimes qui sont confrontées à des réalités nordiques bien différentes des grands centres. Laissez-vous charmer par la route du Littoral, ses charmants villages et ses magnifiques paysages, de Baie-Comeau à Havre-St-Pierre. Découvrez la Minganie et le parc national de l'Archipel-de-Mingan : plus de 1 000 îles et îlots côtiers aux formations rocheuses surprenantes.

J1 Départ vers Baie-Comeau (2 nuits)

En matinée, trajet vers la Côte-Nord en passant par la région de Charlevoix. La route du littoral du fleuve Saint-Laurent permet d'admirer de charmants villages et des paysages à couper le souffle. D/S

J2 Baie-Comeau

En matinée, à quelques minutes du centre-ville de Baie-Comeau, découvrez **Manic-2** et le domaine fascinant de l'hydroélectricité. **Tour d'orientation de Baie-Comeau**, ville fondée en 1937, sous l'impulsion du colonel Robert McCormick du Chicago Tribune, afin de mettre sur pied une usine de pâtes et papiers pour l'approvisionnement de ses journaux. En après-midi, **randonnée guidée au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes**. Vous pourrez observer la flore et la faune et ainsi en apprendre d'avantage sur les vertus médicinales des petits fruits comestibles. PD/D

J3 Baie-Comeau - Sept-Îles (1 nuit)

En matinée, **visite du Village Forestier d'Antan de Franquelin** qui témoigne du patrimoine forestier de la Côte-Nord et qui permet la découverte de cette industrie et des conditions de vie des bûcherons en forêt entre 1916 et 1960. Trajet vers Sept-Îles, ville industrielle, mais aussi reconnue pour ses plages magnifiques. En après-midi, **tour d'orientation de Sept-Îles** pour découvrir le parc du Vieux-Quai et la communauté innue de Uashat-mak-Mani-Utenam. **Visite du Musée Régional de la Côte-Nord** et découvrez le riche patrimoine innu et québécois de la Côte-Nord au travers de plusieurs expositions abordant les domaines de l'archéologie, de l'ethnologie, des sciences naturelles, de la photographie et des beaux-arts. PD/D

J4 Sept-Îles - Havre-Saint-Pierre (2 nuits)

En matinée, trajet vers Havre-Saint-Pierre, une route longeant la côte parsemée de petits villages de pêcheurs. En chemin, **arrêt au village de Rivière-au-Tonnerre** afin d'y découvrir son église unique et de goûter à quelques produits de la **Maison Chicoutai**. En fin de journée, **croisière dans le parc national de l'Archipel-de-Mingan**; visite guidée d'une île pour admirer les monolithes aux formes impressionnantes. Installation à l'hôtel d'Havre-Saint-Pierre pour deux nuits. PD/D/S

J5 Havre-Saint-Pierre - Natashquan - Havre-Saint-Pierre

En matinée, trajet vers Natashquan, ville reconnue pour l'accueil chaleureux de ses habitants et comme étant la ville natale du célèbre Gilles Vigneault. En chemin, **arrêt à la Baie-Johan-Beetz**, village situé au cœur de la taïga et reconnu pour sa magnifique maison au toit rouge qui a été habitée par le naturaliste belge Johan Beetz. En après-midi, **tour d'orientation de Natashquan** sur la promenade piétonnière de bois et découverte des Magasin des Galets qui étaient autrefois un site consacré aux activités de pêche à la morue et qui est maintenant un site patrimonial qui met en valeur l'histoire de Natashquan. Retour vers Havre-Saint-Pierre. PD/S

J6 Havre-Saint-Pierre - Baie-Comeau

En matinée, trajet vers Baie-Comeau. En après-midi, **visite du Phare de Pointe-des-Monts**. Ce phare a guidé les marins qui naviguaient sur les eaux houleuses du Saint-Laurent. Vous pourrez gravir les sept étages de l'exposition et contempler la vue panoramique à une hauteur de 21 mètres du sol. Installation à l'hôtel de Baie-Comeau en fin de soirée. PD/D/S

J7 Baie-Comeau - Grandes Bergeronnes - Tadoussac - Retour

En matinée, **visite du Centre Archéo Topo**. Laissez-vous raconter 9000 ans d'histoire de la Côte-Nord, de ses premiers habitants amérindiens jusqu'au développement de ses villes, villages et industries. Trajet vers Tadoussac. Retour vers la maison. PD/D

18 au 24 juillet 2022

Départ de Sherbrooke et Drummondville

À partir de

1649 \$

par pers. occ. double

7 jours | 16 repas

Le forfait comprend :

- Transport en autocar de luxe
- Hébergement pour 6 nuits
- 16 repas
- Service de guides locaux
- Service d'un guide accompagnateur de Club Voyages Agathe-Leclerc-Orford-Conseil (avec min. de 20 passagers)
- Activités au programme sauf optionnel (\$)
 - Tour d'orientation de Baie-Comeau
 - Visite de l'église Sainte-Amélie
 - Visite guidée au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes
 - Tour d'orientation de Sept-Îles
 - Découverte de la communauté innue de Uashat-Malotienam
 - Visite du Musée régional de la Côte-Nord
 - Arrêt à l'église de Rivière-au-Tonnerre
 - Arrêt à la Maison de la Chicoutai
 - Croisière dans le parc national de l'Archipel-de-Mingan
 - Visite guidée d'une île
 - Visite du Phare de Pointe-des-Monts
 - Visite du Centre Archéo Topo
- Taxes et frais de service

Le forfait ne comprend pas :

- Les assurances voyages (annulation, médicale...)
- Dépenses personnelles, repas et items non mentionnés à l'itinéraire
- Pourboire
- Manutention de bagages
- Les excursions non-inscrits
- L'augmentation éventuelle des taxes et / ou du carburant s'il y avait lieu
- Ficav

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Un dépôt de 300 \$ par personne + l'assurance au moment de la réservation.
Paiement final dû le 27 mai 2022

CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant et du formulaire de confirmation du voyage dûment rempli. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date lorsque le montant total est exigé. Les sommes au dossier sont non remboursables.

PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs. (Exemple : problème santé publique)

FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, pandémie, avis gouvernemental etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation en plus de la perte des sommes au dossier. Les frais d'annulation qui s'appliquent par personne pour toute annulation avant la date du paiement final = le montant du dépôt ; après la date du paiement final = 100% du coût total incluant les taxes et frais de services ; durant le voyage = aucun remboursement. Dans le cas d'une annulation faite par Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil et/ou le grossiste autre que force majeure comme actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, pandémie, avis gouvernemental, fermeture de frontières, grève, etc, le client se verra rembourser ou créditer le montant total payé à la date de l'annulation. A la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez-vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport est exigée au moment de la réservation.

VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford – Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc – Orford – Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, qui procèdent aux réservations pour le transport, hôtels, restaurants, ou autres services et sont sujets aux conditions imposées par les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit. Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsée du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil s'engage à fournir un accompagnateur lors du voyage, mais se réserve le droit de le changer et ce, sans préavis.